

COMPTES ANNUELS

1001PACT KURA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



Certifiés conformes,

Pierre Schmidt Gall
Président

118 - 130 AVENUE JEAN JAURES
75169 PARIS CEDEX 19

SIRET : 89839431700017

NAF : 6630Z



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	2 300		2 300	3 958
Chiffre d'affaires net	2 300		2 300	3 958
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 300		3 958
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			2 463	4 286
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Dotations aux :				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION		2 463		4 287
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-163		-328
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		-163		-328

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)		Au 31/12/2022		Au 31/12/2021	
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
TOTAL DES PRODUITS		2 300		3 958	
TOTAL DES CHARGES		2 463		4 287	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		-163		-328	

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
30 juin 2023**

Le trente juin deux-mille vingt-trois à seize heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 24 bis rue du Rhin, 75019 Paris, sur convocation du Président adressée par voie électronique (l'« Assemblée Générale »).

Il a été établi une feuille de présence, signée par chaque participant présent à l'assemblée, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés les pouvoirs et les bulletins de vote par correspondance des associés ayant voté par correspondance. Il en ressort que 60 associés détenant 65 400 droits de vote en AGO, sont présents ou représentés ; l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Monsieur Pierre Schmidtgall préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président met à disposition de ses associés :

- une copie de la convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- le texte des résolutions proposées à la présente assemblée

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés au siège social 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président*
- *Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président ayant permis de constater que les associés présents ou représentés détiennent un nombre de droits de vote atteignant le quorum d'un quart requis pour les assemblées générales ordinaires, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions relevant de la catégorie des décisions collectives ordinaires doivent être prises à la majorité simple des voix dont disposent tous les associés présents ou représentés.

Le Président présente ensuite les activités et les résultats de la Société sur l'année 2022. Puis, il ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir une

1001PACT KURA
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue Jean-Jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
898 394 317 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

perte de -163,23 euros.

donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 64 800

Voix contre : 0

Abstentions : 600

Deuxième Résolution

Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

constate qu'aucune dépenses et charges non déductibles fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 65 300

Voix contre : 0

Abstentions : 100

1001PACT KURA
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue Jean-Jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
898 394 317 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

Troisième Résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à -163,23 euros de la manière suivante :

La perte de l'exercice s'élevant à -163,23 euros,
Le report à nouveau antérieur à -328,43 euros,
L'affectation de la perte au Report à nouveau antérieur qui s'élève ainsi à -491,66 euros

Affectation :

-163,23 euros au poste « report à nouveau » débiteur

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 215 008,34 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice comptable, il n'y a donc jamais eu de distribution de dividendes sur un exercice précédent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 65 300

Voix contre : 0

Abstentions : 100

Quatrième résolution

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 65 300

Voix contre : 0

Abstentions : 100

« Certifié Conforme »

Monsieur Pierre Schmidtgaill
Président



COMPTES ANNUELS

1001PACT KURA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



Certifiés conformes,

Pierre Schmidtgal
Président

118 - 130 AVENUE JEAN JAURES
75169 PARIS CEDEX 19

SIRET : 89839431700017

NAF : 6630Z



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	215 400		215 400	215 400
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	215 400		215 400	215 400
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 460		2 460	
Autres	699		699	321
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	161		161	3 147
Charges constatées d'avance				288
ACTIF CIRCULANT	3 320		3 320	3 756
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	218 720		218 720	219 156

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2022	Du 09/04/2021
		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)	215 500	215 500
Prime d'émission, de fusion, d'apport			215 500
Écarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
	- Légale		
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau		-328	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-163	-328
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		215 008	215 172
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Au près des établissements de crédit		
	- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	1 960	2 124
Dettes :	- Fiscales et sociales	410	519
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 342	1 342
EMPRUNTS ET DETTES		3 712	3 985
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		218 720	219 156

COMPTES ANNUELS

1001PACT KURA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



Certifiés conformes,

Pierre Schmidt Gall
Président

118 - 130 AVENUE JEAN JAURES
75169 PARIS CEDEX 19

SIRET : 89839431700017

NAF : 6630Z



Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 218 720 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste. et dégageant un résultat de -163 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	215 400		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	215 400		
TOTAL GÉNÉRAL	215 400		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			215 400	
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			215 400	
TOTAL GÉNÉRAL			215 400	

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements

Provisions pour : - Investissements

- Hausse des prix

Amortissements dérogatoires

Provisions pour prêts d'installation

Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
--------------------------------	--	--	--	--

Risques et charges

- Litiges

- Garanties données aux clients

- Pertes sur marché à terme

- Amendes et pénalités

- Pertes de change

Provisions pour : - Pensions et obligations

- Impôts

- Renouvellement des immobilisations

- Gros entretien et grandes révisions

- Charges sociales et fiscales sur congés à payer

Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
---	--	--	--	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles

- Corporelles

Immobilisations : - Titres mis en équivalence

- Titres de participation

- Financières

Sur stocks et en cours

Sur comptes clients

Autres provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				

- D'exploitation
Dont dotations et reprises : - Financières
- Exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant